







Synthèse résultats campagne 2021-2022 Blés tendres anciens

CAMPAGNE CLIMATIQUE SUD-OUEST

La campagne climatique 2021/2022 se caractérise par une faible pluviométrie et des températures extrêmes notamment sur la fin de cycle des blés. L'automne 2021 a été modérément pluvieux ce qui a permis de bonnes conditions d'implantations dans la majorité des cas. Des épisodes pluvieux importants en décembre et janvier ont pu entrainer des excès d'eau dans certains secteurs et parcelles hydromorphes.

Après des températures fraiches en janvier, les mois qui suivent sont doux et secs. La pluviométrie est faible de février à mi-avril. Après les épisodes pluvieux d'avril, la sécheresse s'installe sur la fin de cycle accompagnée de températures records (3°C de plus que les normales saisonnières en mai). Pendant la phase de remplissage des grains, les températures élevées prévalent.

Bilan climatique 2021/2022 : année marquée par de fortes contraintes climatiques de fin de cycle : stress hydrique et thermique à partir de mi-mai. Malgré un hiver chaud, propice aux maladies, peu de développement des maladies foliaires ont été observées en raison de la sécheresse du début de fin d'hiver jusqu'au printemps.

Description du réseau suivi :

Huit agriculteurs ont été suivis cette année contre dix l'an dernier, très majoritairement dans les Hautes-Pyrénées mais aussi dans le Gers. Cinq populations anciennes de blé tendre ont été évaluées (dix l'an dernier). Les populations les plus représentées sont SARRAGNET (3 parcelles suivies) et ROUGE DE BORDEAUX (5 parcelles).

Les localités accueillant les essais en 2021-22

Riscle

Plaisance

Pave

Pessan

Madiral

Maciac

Marciac

Marciac

Mirande

Saramon

Samatan

Lombez

Lembeye

Milélan

Masseube

Montaner

Marcia



CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Au service de l'Innovation en Occitanie et dans le Grand Sud

Les parcelles ont été semées entre le 24 octobre et mi-novembre 2021. La majorité des parcelles ont été semées entre le 24 et le 30 octobre 2021. Les semences ont toutes été traitées au vinaigre (traitement à la kanne pour une parcelle). Les parcelles suivies se situent sur des sols argilo-limoneux, limono-sableux, argilo-calcaires ou boulbènes. Aucune fertilisation n'a été apportée au cours de la campagne 2021/2022.

PROTOCOLE

Plusieurs notations réalisées à différentes dates :

- Comptage peuplement à la levée (janvier-février) : 4 comptages sur 2 rangs sur 1 mètre linéaire
- Notations en végétation (mai-juin) : note d'ensemble de maladies foliaires et sur épis (rouilles, septoriose et fusariose), mesure de la hauteur des plantes, évaluation visuelle du salissement
- Mesure du rendement biologique et de ses composantes (pré-récolte manuelle à maturité) : 4 prélèvements sur 2 rangs sur 1 mètre linéaire puis comptage épis, pesées, passage à l'étuve pour connaître l'humidité du grain et calculs
- Analyses du taux de protéines, du PS et des mycotoxines (analyses de l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan)
 à partir des échantillons récupérés post-récolte machine

SUIVI EN VEGETATION

Les densités semées ont varié au sein du réseau de 100 kg/ha à 160 kg/ha. Sur certaines parcelles, les levées ont été très hétérogènes et les pertes élevées. Les pertes s'élèvent en moyenne à 28% (24% en 2021) sur l'ensemble des parcelles suivies. De fortes disparités ont été mesurées mais le manque de répétitions pour certaines populations peut expliquer une bonne partie de la variabilité observée entre populations. Les maladies ont été peu présentes cette année.

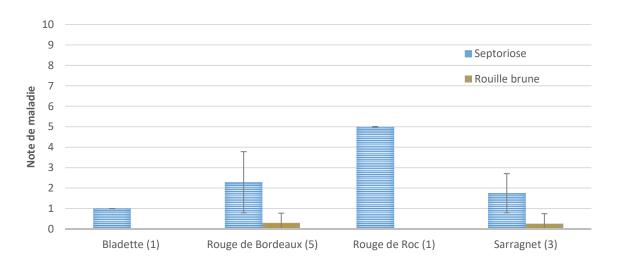


Figure 1 Notes moyennes (± écarts-types) de septoriose et rouille brune. Les notes vont de 0 à 10, 0 signifiant une absence de symptôme.

COMPOSANTES DU RENDEMENT

Poids de Mille Grains (PMG)

Le PMG moyen est de 41 g (41,2 g en 2021) avec un maximum atteint par SARRAGNET, 44 g en moyenne (46,1 g en moyenne en 2021), suivi de la BLADETTE 40,7 g (45,5 g en 2021) et un minimum atteint par ROUGE DE ROC (36,8 g). Les variations de PMG ont été relativement peu importantes sauf pour la BLADETTE, pour cette dernière un ajustement de la densité de semis peut être nécessaire pour éviter un semis trop dense.

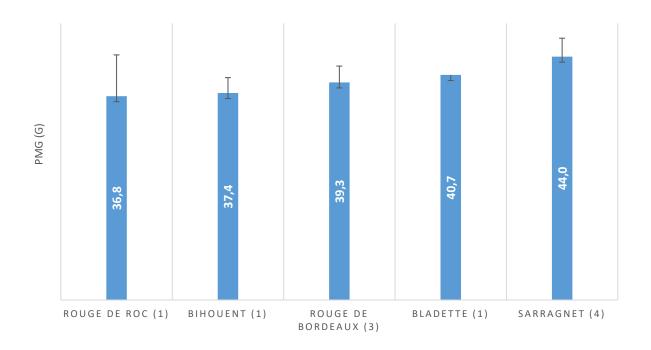


Figure 2 PMG moyen (± écarts-types) des différentes populations suivies chez les producteurs.

Poids Spécifique (PS)

Le PS moyen est de 75,2 kg/hl ce qui est correct. Le ROUGE DE ROC à le PS moyen le plus élevé : 79 kg/hl (77,9 kg/hl en 2021) tandis que BLADETTE affiche le PS le plus faible (73 kg/hl).

RENDEMENT ET TENEUR EN PROTEINES :

La méthode pour calculer le rendement peut surestimer le rendement réellement obtenu à la moisson. Il s'agit d'un rendement biologique qui ne prends pas en compte les pertes liées à la moissonneuse. Le rendement moyen de l'ensemble des parcelles suivies était de 20,9 q/ha (21,2 q/ha en 2021), variant de 13 q/ha à 25,6 q/ha (10,7 q/ha à 34,0 q/ha en 2021). Toutes les teneurs en protéines n'ont pu être obtenues mais pour les populations concernées, la moyenne est de 12% (12,5% en 2021), la teneur minimale étant de 10,7 %, la maximale de 13% (respectivement 10,7% et 15% en 2021). A rendement presque équivalent, la BLADETTE valorise mieux les teneurs en protéines que les autres variétés.



CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

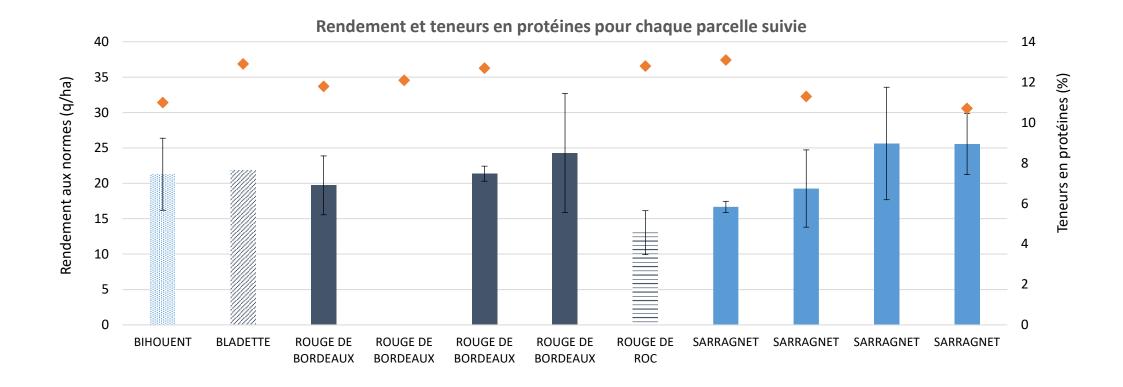
Au service de l'Innovation en Occitanie et dans le Grand Sud



Figure 3 Moyennes des rendements et teneurs en protéines par population. Le nombre entre parenthèse correspond au nombre de parcelles suivies. Les barres d'erreur donnent les écarts-types calculées sur les répétitions intra-parcellaires et sur les différentes parcelles.

CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Au service de l'Innovation en Occitanie et dans le Grand Sud



RENDEMENT PAILLE

Les biomasses produites ont été très élevées dans l'ensemble (5,1 t/ha en moyenne pour l'ensemble des populations (**Figure 2**). C'est la population BLADETTE qui affiche la biomasse paille la plus élevée (7 t/ha). Il est important de noter que les écarts-types sont très forts, traduisant une forte variabilité entre les sites.

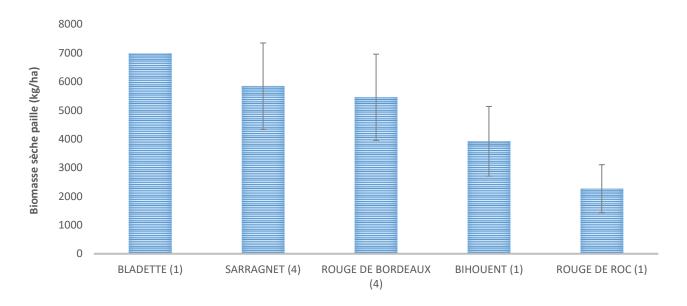


Figure 4 Moyennes des biomasses sèches de la paille des blés par populations en kg/ha. Le nombre entre parenthèses correspond au nombre de parcelles suivies. Les barres d'erreur donnent les écarts-types calculées sur les répétitions intra-parcellaires et sur les différentes parcelles.







